Portail FAMILLES

Ville de Quéven

Le Portail Familles est un espace en ligne dédié aux accueils périscolaires
(accueils du matin et du soir, de la restauration),
des centres de loisirs 3-12 ans et du multi-accueil Les Farfadets.
Il est accessible 24h/24 et 7j/7.

WWW.QUEVEN.COM

Quéven Kewenn

1 Rendez-vous sur le site internet de la Ville de Quéven
www.queven.com

Le portail est accessible depuis la page d'accueil du site internet et depuis l'onglet « **Vivre à Quéven/Enfance-Education-Jeunesse** ».

Ou directement à cette adresse :

https://www.espace-citoyens.net/queven

2 Connectez-vous à votre **espace personnel**

Vous pouvez accéder à votre espace personnel grâce aux **identifiants reçus sur votre boîte mail.** Le mot de passe est personnalisable lors de votre première connexion.

En cas de non réception, merci de nous contacter par téléphone au 02 97 05 31 66 ou par mail à familles@mairie-queven.fr

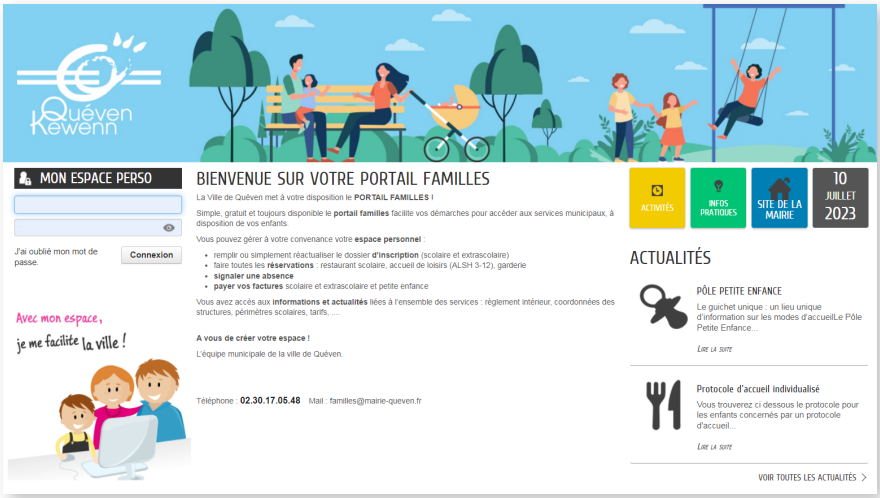

Lors de votre première connexion, validez les autorisations nécessaires pour activer votre compte (règlement intérieur, droit à l'image, autorisation de sortie...). Un délai de quelques heures est ensuite nécessaire avant de pouvoir procéder aux inscriptions.

3 Effectuez vos **démarches en ligne**

Une fois identifié, vous arrivez sur votre **portail Familles** personnalisé. Vous y trouvez toutes les informations concernant votre famille et avez la possibilité d'effectuer vos réservations en ligne.

Mes identifiants
Modifier son mot de passe d'accès au Portail Familles.

Entourage
Ajouter un membre au sein de la famille. Créer les contacts liés à votre famille.

Espace de stockage
Vous pouvez y garder des documents administratifs (certificat médical,avis d'imposition...) afin de les transmettre lors des demandes. Il est confidentiel et accessible uniquement par votre identifiant personnel.

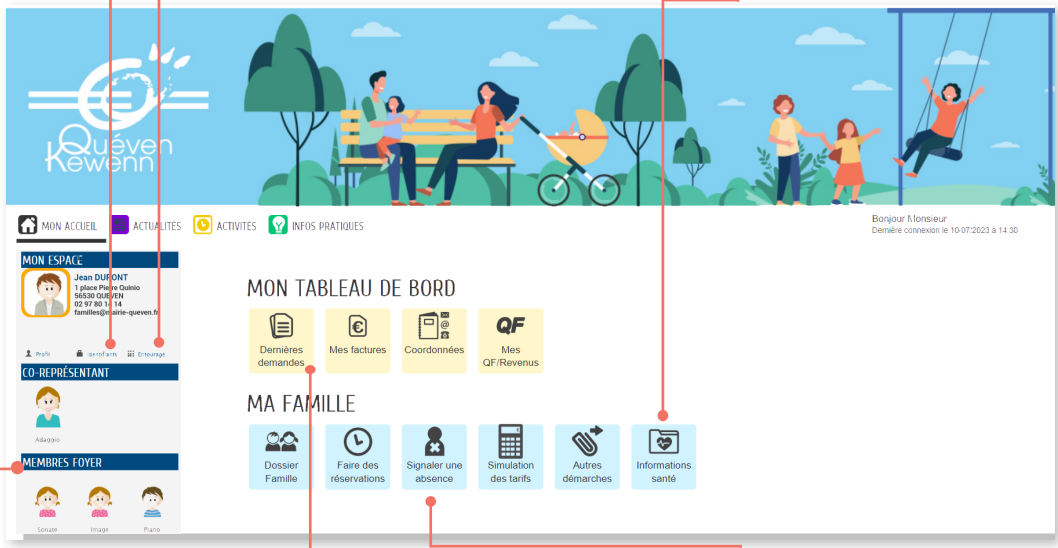

Dernières démarches
Suivez l'avancée des démarches en cours.

Membres foyer
Retrouvez tous les membres de votre famille. En cliquant sur un des enfants, vous pouvez visualiser le récapitulatif des inscriptions effectuées.

Absences
Signaler et/ou justifier une absence.

Portail Familles : un espace privé et sécurisé.

Pourquoi l'utiliser ?

- Inscrire votre enfant aux accueils périscolaires (matin et soir), à la restauration, aux centres de loisirs 3-12 ans,
- Accéder aux actualités Enfance - Education - Jeunesse de votre Ville,
- Régler vos factures,
- Consulter et modifier vos informations personnelles,
- Dématérialiser l'envoi de vos documents,
- Adhérer au prélèvement automatique.

Vous n'avez pas d'accès à internet ?

Les agents de l'Espace France Services, situé en Mairie (place Pierre Quinio) peuvent vous accompagner dans vos démarches. Il est ouvert du lundi au vendredi :

- le matin de 9h à 12h (sauf le mardi)
- l'après-midi de 13h30 à 17h

Besoin d'aide ?

Pour toute difficulté, n'hésitez pas à nous contacter **du lundi au vendredi :**

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (sauf mercredi après-midi)

02 97 05 31 66

familles@mairie-queven.fr

Mise à jour 18/09/2023

Quéven Kewenn

Service Communication Quéven Septembre 2023- - Crédit : Adobe